

Introduction générale

Muriel Katz-Gilbert

Dans un récent livre intitulé *Les tyrannies de la visibilité. Être visible pour exister ?*, un collectif d'auteurs contribue à mettre en évidence à quel point l'idéal de transparence hérité des Lumières – idéal qu'on s'accorde généralement à reconnaître comme indispensable à la vie démocratique dans l'espace sociopolitique – s'est aujourd'hui retourné contre le sujet (Aubert & Haroche, 2011a).

Loin d'être avant tout au service de la liberté du citoyen, l'idéologie de la transparence participerait aujourd'hui également à l'*aliénation* du sujet. Les auteurs du collectif soulignent en effet à quel point ce dernier est aujourd'hui soumis à ce qu'ils appellent la *tyrannie de la visibilité*, les médias et la Toile étant les soi-disant garants d'une diffusion, la plus large possible, de ce que l'internaute est amené à dévoiler de sa vie à d'innombrables autres internautes (Aubert & Haroche, 2011a).

Je vois, je suis vu, donc je suis ! (Birman, 2011.) Telle est l'expression qui rendrait compte de l'insatiable désir d'*eximité*¹ avec lequel le sujet contemporain est aux prises, contraignant ce dernier à s'aliéner au miroir d'autrui que constitue le public. Un public innombrable – celui des internautes – qui, loin d'être internalisé,

1. Terme introduit par Lacan et repris par Serge Tisseron (2001), *L'intimité sur-exposée*, Paris, Hachette.

reste au contraire concrètement indispensable au « corps à corps » de la Toile pour donner l'impression – certes illusoire – d'exister en toute transparence à celui qui dévide de manière parfois quasi ininterrompue sa vie sur Internet : « L'individu se trouverait dorénavant aliéné dans sa relation à l'autre, ne pouvant plus exister désormais sans être vu de façon constante et insistante par l'autre. » (Aubert & Haroche, 2011b, p. 10.)

Envisagée sous cet angle, la Toile se présente donc comme l'espace privilégié où la société de l'exhibition se déploie pour ne pas dire *déverse* une hémorragie quasi illimitée d'images, toutes plus sensationnelles les unes que les autres. Une société dont on peut se demander après quoi elle court, si ce n'est après une forme de *pseudo-éternité virtuelle* que l'inscription d'une image dans l'instantanéité de la Toile serait supposée rendre possible (Aubert, 2011). Une quête d'éternité qui se déploie paradoxalement sur fond de détemporalisation, ce qui ne saurait bien entendu être sans répercussions sur l'identité, telle qu'elle a été appréhendée par Ricoeur, c'est-à-dire sous l'angle temporel, et partant narratif (Gilbert, 2001 ; Ricoeur, 1991 ; Zawadzki, 2011).

On peut aussi comprendre ce désir insatiable de visibilité et l'idéalisation de la transparence dont il procède comme étant l'expression du besoin qu'a l'homme contemporain de réduire l'opacité d'un monde devenu si complexe qu'il « déborde les capacités psychiques d'intégration et de contenance » (Giust-Desprairies, 2011, p. 288). Un désir de visibilité qui est par ailleurs là pour tenter de réduire l'opacité du sujet à lui-même. Ce dernier peut dès lors se complaire dans un *Je suis comme ça se prononce* ! faisant fi de l'opacité à soi-même que pointent au contraire et entre autres les psychanalystes (Giust-Desprairies, 2011).

On l'aura compris : on est ici bien loin du *Je pense secrètement donc je suis* dont l'importance décisive pour le processus de subjectivation a été si bien explicitée par Pierra Aulagnier (1976). Le secret constitue une condition pour pouvoir penser : telle est l'idée-force que développe la psychanalyste dans un article qui permet de cerner les processus en jeu dans la genèse de la subjectivité.

Un article qu'il est à notre sens par ailleurs utile de mettre en lien avec les importants développements de Paul-Claude Racamier au sujet du secret (2010). Ce dernier distingue en effet clairement deux types de secrets. Le secret *libidinal* est un ingrédient indispensable de la vie psychique et de la différenciation subjective : la vie fantasmatique suppose en effet de pouvoir penser secrètement. Il n'en va pas de même pour le secret dit *anti-libidinal* ou *parhogené*, qui constitue au contraire un obstacle majeur à la maturation subjective.

Aulagnier (1976) ne manque par ailleurs pas de souligner le caractère paradoxal de la règle fondamentale : appliquée à la lettre, l'invitation à *tout* dire déposséderait le sujet de tous ses secrets, et donc de lui-même. On voit ainsi se dessiner une conception du sujet – et du travail analytique – qui fait du secret le socle de la vie fantasmatique et du processus de subjectivation à l'œuvre dans la vie comme dans la cure.

La confidentialité psychanalytique peut être ainsi comprise – en première approximation – comme une règle qui fonde et rend possible l'intimité de la rencontre transféro-contre-transférentielle. Elle est par conséquent indispensable à la situation psychanalytique qu'elle structure.

On l'aura compris, les tyrannies contemporaines de la visibilité nous éloignent également du fameux adage freudien : *Sincérité totale contre discrétion absolue* (Freud, 1938/1967). Un adage qui permet de souligner l'articulation étroite entre la règle de confidentialité et la règle fondamentale dans la pratique psychanalytique, quelles qu'en soient ses possibles formes.

Or, la confidentialité constitue curieusement une sorte d'impensé de la psychanalyse, comme en témoigne la très rare littérature à ce sujet. Un impensé à penser donc, au double sens de *penser* et de *panser* ! Telle est du moins le constat qui est à l'origine du projet de réunir les différentes contributions qui font l'objet du présent ouvrage et qui tentent d'éclairer la question de la confidentialité dans la clinique psychanalytique.

À l'heure de l'informatisation des données sur la santé, à l'heure de la judiciarisation des soins, à l'heure de ce que certains

auteurs appellent plus largement la *tyrannie de la transparence*, la question du sens de la confidentialité dans la clinique psychanalytique mérite en effet sans doute d'être posée et éclairée pour tenter de la penser, d'une part, et pour ouvrir le débat à son sujet, d'autre part.

Quelle est la place, le sens et la fonction de la règle qui précède un cadre des plus confidentiels pour que le travail analytique soit possible ? Comment expliciter – en termes analytiques – les raisons d'être d'une règle de confidentialité ? Quel est le sens singulier que les cliniciens engagés dans la clinique analytique donnent à cette règle héritée du serment d'Hippocrate ? Telles sont les questions directrices que nous tenterons de mettre en discussion dans le cadre du présent ouvrage.

Il paraît d'autant plus important de les travailler que les questions associées à la confidentialité témoignent sans doute non seulement de la singularité du travail analytique, mais également de l'éthique propre à une pratique aux prises avec le plus archaïque en chaque sujet. Une éthique qui, du point de vue de ses fondements, pourrait bien se distinguer clairement des autres courants thérapeutiques. Tel est du moins l'enjeu du débat que nous entendons ouvrir à travers ces pages.

Reprenant à notre compte l'idée de privilégier une psychanalyse qui s'articule autour de la question *Qui est-ce que l'homme pour l'homme ?* nous considérons en effet, avec Nathalie Zaltzman (2001), que l'intime relève d'abord de la rencontre. Une rencontre qui en termes analytiques renvoie au *Nebemensch*, cet « être proche » qui dit la relation première, d'une part, et la relation analytique, d'autre part (Freud, 1895 ; Schneider, 2011). Une relation qui ne saurait se déployer dans le contexte analytique sans qu'un pacte de confidentialité ait permis de placer le lien transféro-contre-transférentiel à l'abri d'écoute tierce.

Envisagée sous cet angle, la confidentialité en psychanalyse n'est sans doute pas uniquement au service de l'abstinence, comme le soutiennent Paul Denis (2001) ou Nathalie Zaltzman (2001) ; elle n'est pas non plus seulement au service d'un idéal d'écoute analytique, comme le défend pour sa part Allannah Furlong (2005). Elle

participe à notre sens au contraire de près à la possibilité d'instaurer un lien de proximité entre l'analyste et l'analysant qui cherche, à la température élevée du transfert, une « oreille transformatrice » capable premièrement de compréhension.

En ce sens la confidentialité serait bien une condition de possibilité du *Nebemensch* – « l'être proche » –, dont on rappellera d'ailleurs l'essence même que Freud lui conférait : se tenir au plus près de l'archaïque, se tenir au plus près du sujet en détresse constitue l'expérience matricielle « de tous les motifs moraux » (Freud, 1895, p. 336).

Étant donné la tyrannie de la visibilité et de la transparence qui constitue aujourd'hui un important frein pour ne pas dire aliène profondément le processus de subjectivation, nous proposons de penser la confidentialité psychanalytique comme une possible condition de dépassement du profond malaise contemporain qui menace le sujet. Un malaise que l'on pourrait être tenté d'appeler le *Malaise du Nebemensch – l'être proche* –, pour dire à quel point ce lien de proximité qui est au service de la subjectivation est aujourd'hui en péril, que ce soit dans le champ social en général ou du soin en particulier (Katz-Gilbert, 2013).

Tel est du moins l'angle d'approche que nous nous proposons d'adopter pour aborder la question de la confidentialité en clinique psychanalytique, laquelle ne saurait se réduire à une simple donnée *a priori* caractéristique du cadre analytique directement héritée de la médecine et du droit. Qu'y a-t-il donc derrière ou devant ce *déjà-là* de la rencontre transféro-contre-transférentielle, qui au vu du peu de réflexions auxquelles elle aura donné lieu jusqu'ici s'impose davantage comme une règle technique héritée d'Hippocrate, sans que l'on se questionne sur son sens singulier dans la pratique analytique.

Il n'est pas impossible que l'exploration approfondie des enjeux mêmes de la règle de confidentialité en psychanalyse contribue à promouvoir une relation de soin au service d'un sujet en souffrance existentielle, en détresse inconsciente. Un sujet qui cherche, parfois désespérément, à s'extraire de l'immense *maison de verre planétaire* que représente – concrètement et symboliquement –

la révolution Internet (Cohen-Tanugi, 2001). Une quête qui, par contraste, replace du même coup l'expérience psychanalytique au cœur même de l'éthique du visage, celle du *Tu ne tueras point* qui fait de « chaque visage [...] un Sinaï qui interdit le meurtre », selon les précieux termes de Ricoeur en écho à Levinas (Ricoeur, 1991).

Présentation des contributions

I. Confidentialité et transparence : un couple infernal ?

C'est à quelques considérations historiques que nous convie **Muriel Katz-Gilbert**, psychologue clinicienne et maître d'enseignement et de recherche en psychologie clinique à l'Université de Lausanne, en ouverture à sa contribution intitulée : *La confidentialité en psychanalyse : un impensé ?* Son propos vise à interroger la possible spécificité de l'éthique psychanalytique en prenant la confidentialité comme fil rouge. Elle tente de montrer que celle-ci est au service d'une éthique qui, à la température élevée du transfert, fait du *Nebemensch* son centre de gravité et du désir son horizon.

Son propos permet premièrement de rappeler le statut que les démocrates libéraux confèrent à la vie privée des citoyens, d'une part, et à la transparence dans la gestion des affaires publiques, d'autre part. S'invente ainsi, avec la modernité, l'édiction de lois restreignant le droit de regard de l'État sur la sphère privée des individus. Dans ce contexte, le droit au secret dont bénéficie le patient est progressivement renforcé, même s'il convient de rappeler que la sacralisation dont il fait l'objet contraste aujourd'hui comme hier avec la réalité du terrain. Muriel Katz-Gilbert aborde ensuite la confidentialité, et la transparence, sous l'angle psychanalytique. Elle se demande dans quelle mesure le respect de la confidentialité constitue une des conditions nécessaires à l'implantation de la psychanalyse dans un État donné. Enfin, par un bref survol de la littérature psychanalytique freudienne et post-freudienne, elle tente de montrer que la confidentialité reste en quelque sorte un

impensé, tant les réflexions psychanalytiques au sujet de cette règle sont rares.

II. Confidentialité, cadre et éthique du psychanalyste

Béregère de Senarclens, psychologue et psychanalyste, nous convie pour sa part à une réflexion sur les enjeux déontologiques de la pratique analytique. Dans sa contribution intitulée *Cadre et transgression dans la pratique analytique*, l'auteure s'interroge sur les causes possibles de transgressions des règles propres au cadre psychanalytique et souligne la place fondamentale de l'analyse du contre-transfert dans ce contexte. Elle illustre comment le travail avec des patients souffrant de pathologies limites est parfois de nature à susciter des transgressions mineures. Son propos témoigne aussi de la complexité des dilemmes éthiques (en lien notamment avec la confidentialité) auxquels l'analyste peut être confronté dans sa pratique, mais aussi dans ses activités de transmission du savoir dans le cadre d'articles, de conférences ou de séminaires. Elle montre ainsi les difficultés de l'analyste qui doit à la fois préserver la confidentialité absolue de sa relation avec le patient tout en défendant les échanges d'expériences entre collègues, échanges nécessaires au développement d'une société psychanalytique vivante. Loin de se montrer complaisante à l'égard des importantes difficultés auxquelles confronte la pratique analytique, elle condamne avec force les transgressions graves, notamment d'ordre sexuel, que certains analystes peuvent commettre dans la relation de transfert.

Psychanalyste et maître d'enseignement et de recherche à l'Institut Universitaire de Psychothérapie du Département de Psychiatrie CHUV à Lausanne, **Luc Michel** se livre à l'exploration de la confidentialité en termes topologiques. Sous le titre *Topologie de la confidentialité*, il évoque différentes situations cliniques. Il tente ainsi de distinguer la confidentialité psychanalytique du secret qu'impose la pratique de la médecine. Il s'applique en ce sens à mettre en évidence l'articulation entre les règles psychanalytiques de confidentialité, de neutralité et d'abstinence, toutes trois au service du processus analytique, et partant de la subjectivation de

l'expérience inconsciente. Adoptant une position non dogmatique, il évoque les répercussions pratiques des différentes représentations de l'espace confidentiel propre à tel ou tel analyste. On voit ainsi se dessiner une floraison de rapport à l'espace confidentiel et aux limites de celui-ci, qui traduisent sans doute chacune à sa manière la sensibilité propre de l'analyste.

III. *Transparence psychique, confidentialité et cure analytique*

Psychiatre et psychanalyste exerçant à Paris, **Monique Selz** insiste pour sa part sur l'importance décisive de la pudeur dans le développement psychosexuel. Sa contribution s'intitule : *Tout dire ou du fantasme de transparence psychique ?* Partant de considérations anthropologiques et sociologiques autour de la tyrannie de la transparence qui règne dans le monde contemporain, elle rappelle la fonction centrale de la pudeur pour la vie intime du sujet. Une réflexion qui la conduit à souligner la place à la fois centrale et fragile de la psychanalyse, tant il est vrai que la place conférée à l'espace interne du sujet semble se réduire comme peau de chagrin. À partir de différentes situations cliniques, elle illustre ensuite combien l'acception de la règle de confidentialité permet précisément au sujet de révéler progressivement une part du vécu inconscient qui l'habite : que ce soit en taisant certains éléments encore tabous ou en exhibant son expérience et ses affects de manière singulièrement impudique, le sujet s'approprie la règle pour en jouer, souvent à son insu. Elle montre ainsi le caractère structurant de la confidentialité dans le cadre du travail psychanalytique, que ce dernier soit de type classique, comme dans la cure, ou qu'il prenne d'autres formes comme c'est le cas dans le psychodrame.

IV. *Confidentialité, groupes et institutions*

Psychologue et maître de conférences au Centre de Recherche en Psychopathologie et Psychologie Clinique de l'Université Lyon 2, **Vincent Di Rocco** aborde la question de la confidentialité

sous l'angle de la pratique de la clinique analytique groupale. Dans une contribution intitulée *Clinique de la confidentialité dans les groupes d'analyse de la pratique*, il explore en effet le sens, les effets et les enjeux de cette règle dans le cadre de groupes d'analyse de la pratique. Considérant qu'elle permet de soutenir une forme particulière d'expression des soignants, dans un temps qui fait couvrir par rapport aux autres activités des professionnels. Se référant aux travaux anthropologiques de Mauss au sujet du don, Vincent Di Rocco tente d'identifier les effets de la règle de confidentialité sur les liens intersubjectifs qui se tissent entre les soignants dans le cadre des groupes d'analyse de la pratique. Dans ce cadre, les confidences que livrent les protagonistes à propos de leur vécu professionnel peuvent être considérées comme autant de contre-dons qui participent de près à nouer des liens de proximité au sein du groupe. En se confiant les uns aux autres confidentiellement, les soignants créent par ailleurs une intimité groupale qui ne saurait se confondre avec l'intimité relative à un sujet en particulier. Enfin, la clause de confidentialité contribue à créer un espace à la fois sécuritaire et dynamique au sein même de l'institution où sont engagés les professionnels, ce qui ne va pas de soi mais qui contribue utilement à prendre soin des soignants.

Quant à **Georges Gaillard**, psychanalyste et maître de conférences au Centre de Recherche en Psychopathologie et Psychologie Clinique de l'Université Lyon 2, c'est au cœur de la clinique de l'institution qu'il inscrit sa réflexion sur la confidentialité. Sa contribution est intitulée *Confidentialité et transparence, confiance et suspicion : la précarité des liens dans les groupes institués*. Opposée à la transparence et à ses tyrannies, d'une part, comme au secret, la confidentialité est ici pensée dans sa fonction de construction de la professionnalité à partir du travail de la différence qu'elle autorise. Elle délimite des espaces et des appartenances. Elle est en ce sens une condition de possibilité du travail de transformation des éprouvés bruts. La construction de liens de confiance qu'autorise le contrat de confidentialité permet en effet de métaboliser de tels vécus parfois éprouvants, que l'on peut qualifier de transféro-contre-transférentiels. Un travail d'élaboration et de restauration

narcissique est dès lors possible qui participe à produire de l'intermédiaire, évitant aux soignants de sombrer avec les usagers dans les affaires de la pulsionalité et de la déliaison mortifère. La confidentialité est en ce sens une mise en œuvre de l'abstinence ; elle participe à la construction de la professionnalité et conditionne la créativité groupale.

V. Confidentialité et expertise judiciaire : un point de vue psychanalytique

Professeur de psychologie clinique, psychopathologie et psychanalyse, **Pascal Roman** a une longue expérience de l'expertise judiciaire psychologique. La réflexion qu'il développe sous le titre *De la confiance à l'exposition : pour une clinique psychanalytique de l'expertise judiciaire* s'inscrit dans le champ d'une psychanalyse hors les murs ; elle vise à explorer la tension entre la clause du secret qui régit la rencontre entre l'expert et le sujet, d'une part, et l'exposition du discours de l'expert sur la scène judiciaire, d'autre part. Autant dire que les confidences que le sujet (auteur ou victime) livre à l'expert auront dès lors un destin différent de celles d'un patient dans le cadre d'une psychothérapie psychanalytique classique. Envisager le temps de l'expertise suppose dès lors pour l'auteur de distinguer le secret professionnel de la confidentialité, en interrogeant la spécificité de cette dernière. Si la clause du secret relève en effet du dispositif qui permet de garantir au sujet des droits concernant les données factuelles qu'il livre à l'expert, droits qui protègent sa sphère personnelle eu égard au tiers à la fois réel et symbolique que représente le tiers social, il n'en va pas de même de la confidentialité. Davantage centrée sur la face interne de la rencontre expertale que sur sa face externe, celle-ci serait davantage au service de l'intimité du lien qui peut se nouer entre l'expert et le sujet. Dans cette perspective, l'expertise peut être comprise comme un temps du soin qu'il faut pouvoir mettre à l'abri de l'exposition et de sa violence, pour promouvoir au contraire l'intimité nécessaire à restaurer les processus de subjectivation.

VI. Confidentialité, soins psychanalytiques et migration

Environnement et soins psychiques : quelles intimités dans le travail psychothérapique avec des patients migrants ? Tel est le titre de la contribution que nous livre **Saskia von Overbeck Ottino**, psychiatre et psychanalyste installée à Genève. L'auteur nous invite à explorer la question de la confidentialité en lien avec la prise en soins de patients migrants. Nourrie d'une longue expérience clinique auprès de ces derniers, sa réflexion théorique et sa présentation clinique permettent de souligner que les aménagements nécessaires à la mise en place d'un cadre psychothérapeutique avec de tels patients doivent pouvoir tenir compte des représentations culturelles de l'intimité, d'une part, et du confidentiel, d'autre part. C'est là en effet une des conditions nécessaires à favoriser à la fois le travail associatif et le processus transférentiel, y compris quand les rencontres se déroulent en présence d'un interprète. L'auteur propose par ailleurs de considérer la rencontre entre le patient, le psychothérapeute et l'interprète, dont la dynamique a fait l'objet de différents travaux d'ordre psychanalytique, sous sa dimension groupale. Les différentes voix et les différents aspects transféro-contra-transférentiels qui s'élèvent au cœur du groupe que constituent le patient, le psychothérapeute et l'interprète sont dès lors à déchiffrer comme autant d'éclairages possibles d'une intimité psychique complexe qui se dévoilera d'autant mieux que les professionnels auront su construire un espace confidentiel adéquat et qu'ils sont prêts à aller à la rencontre de l'étranger en eux.

VII. Confidentialité et violence sociale

Psychiatre et psychanalyste installée à Trieste, **Silvia Amati Sas** explore la question des dilemmes que pose le maintien de la confidentialité dans le travail avec des patients ayant été victime d'actes relevant de la cruauté organisée dans des contextes de violence d'État. Dans sa contribution intitulée *Confidentialité, pudeur, honte : transmettre l'intime à l'espace public*, elle rend compte du caractère indispensable de la confidentialité en psychanalyse

qu'elle aborde comme un pacte d'intimité témoignant de la loyauté, et partant de l'éthique du psychanalyste. Elle fait part des difficultés inhérentes à la rencontre analytique avec des sujets qui ont vu leurs droits fondamentaux bafoués, ce qui colore de manière singulière la relation transféro-contre-transférentielle. Elle avance l'idée que la métapsychologie du monde interne ne suffit pas à rendre compte des problématiques qui sont alors en jeu ; s'impose par conséquent le recours à un modèle de pensée psychanalytique qui permette la prise en compte des cadres et contextes sociaux dans lesquels nous évoluons au quotidien, d'une part, et dans l'expérience de la violence sociale, d'autre part. Silvia Amati Sas témoigne ainsi à la fois avec conviction et délicatesse du travail singulier qui revient au psychanalyste dans l'élaboration d'un contre-transfert teinté de différentes formes de honte. Un travail à son sens indispensable si l'on entend éviter la collusion du psychanalyste avec les bourreaux. Elle montre ainsi combien le concept d'ambiguïté développé par Bleger contribue précieusement à penser la dynamique transféro-contre-transférentielle dans ces suivis singuliers qui appellent plus que jamais une attitude de vigilance éthique, jusqu'à engager la psychanalyste qu'elle est à dénoncer publiquement les méthodes redoutables des bourreaux et leur impact sur la vie psychique et la condition existentielle des victimes.

Il nous reste à souhaiter une excellente lecture à chacun !

Lausanne, mai 2012

Références

- AUBERT N., 2011, « La visibilité, un substitut à l'éternité ? », dans Aubert N., Haroche C., (sous la direction de), *Les tyrannies de la visibilité. Être visible pour exister ?*, Toulouse. Étès, p. 103-115.
- AUBERT N., HAROCHE C. (sous la direction de), 2011a, *Les tyrannies de la visibilité. Être visible pour exister ?*, Toulouse. Étès.
- AUBERT N., HAROCHE C., 2011b, « Être visible pour exister : l'injonction à la visibilité », dans Aubert N., Haroche C. (sous la direction de), *Les tyrannies de la visibilité. Être visible pour exister ?*, Toulouse. Étès, p. 7-22.
- AULAGNIER P., 1976, « Le droit au secret : condition pour pouvoir penser », *Nouvelle revue de psychanalyse*, n° 14, p. 141-157.
- BIRMAN J., 2011, « Je suis vu, donc je suis : la visibilité en question », dans Aubert N., Haroche C. (sous la direction de), *Les tyrannies de la visibilité. Être visible pour exister ?*, Toulouse. Étès, p. 39-52.
- COHEN-TANUGI L., 2001, « Le clair-obscur d'Internet », *Pouvoirs*, n° 97, p. 85-90.
- DENIS P., 2001, « Malaise dans la privité », dans Enriquez E., Lhuillier D. (sous la direction de), *Domaine privé – Sphère publique*, Paris. ESKA, p. 139-150.
- FREUD S., 1895/1996, « Esquisse d'une psychologie scientifique », dans Freud S., *La naissance de la psychanalyse* (A. Berman, trad.), Paris, PUF, p. 313-396.
- FREUD S., 1938/1967, *Abrégé de psychanalyse* (A. Berman, trad.), Paris, PUF.
- FURLONG A., 2005, « Cadre et confidentialité », *Filigrane*, n° 14 (2), p. 62-76.
- GIUSTI-DESPRAIRIES F., 2011, « Le visible et l'invisible dans les formes de l'individualité contemporaine », dans Aubert N., Haroche C. (sous la direction de), *Les tyrannies de la visibilité. Être visible pour exister ?*, Toulouse. Étès, p. 281-291.
- GILBERT M., 2001, *L'identité narrative. Une reprise à partir de Freud de la pensée de Paul Ricœur*, Genève, Labor et Fides.
- KATZ-GILBERT M., 2013, « De la tyrannie de la transparence à la confidentialité de la rencontre psychanalytique : un défi éthique

- permanent », dans Wolkowicz M. G. (sous la direction de), *Tensions et défis éthiques dans le monde contemporain. Un monde en trans*, Paris, Les éditions des Rosiers, p. 423-432.
- RACAMIER P.-C., 2010, *L'inceste et l'incestuel*, 2^e éd., Paris, Dunod.
- RICŒUR P., 1991, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- SCHNEIDER M., 2011, *La détresse aux sources de l'éthique*, Paris, Seuil.
- ZALITZMAN N., 2001, « La transparence », dans Enriquez E., Lhuilier D. (sous la direction de), *Domaine privé – Sphère publique*, Paris, ESKA, p. 121-130.
- ZAWADZKI P., 2011, « Le regard vertical », dans Aubert N., Haroche C. (sous la direction de), *Les tyrannies de la visibilité. Être visible pour exister ?*, Toulouse, Érès, p. 293-302.

I. Confidentialité et transparence : un couple infernal ?

Secret et confidentialité en clinique psychanalytique

Sous la direction de **Muriel Katz-Gilbert**

Le secret est indispensable à la vie psychique. Socte de l'activité fantas-
matique, il est au cœur de la construction du sujet. Mais qu'en est-il du
secret en clinique ? L'invitation à tout dire – principe fondamental de la
cure – n'est-elle pas paradoxale ? Tout dire en effet déposséderait le sujet
de tous ses secrets, et donc de lui-même...

Pourquoi un cadre des plus confidentiels est-il préconisé pour que le
travail analytique soit possible ? Que serait la cure sans cette obligation
de confidentialité ? Quel est le sens, à notre époque, de cette règle héritée
du serment d'Hippocrate ?

Les auteurs – cliniciens, universitaires – réunis dans ce livre explorent
différentes facettes de ces questions. Comment le clinicien peut-il
préserver la confidentialité de ses relations avec le patient, tout en sollici-
tant des collègues dans le cadre de supervision ? Comment maintenir une
réflexion vivante dans une équipe pluridisciplinaire sans ces échanges ?
Qu'en est-il de la confidentialité en thérapie groupale ?

Un ouvrage de référence sur des questions essentielles pour
comprendre la singularité et l'éthique du travail psychanalytique.

Les auteurs : *Muriel Katz-Gilbert, Silvia Annoti Sas, Bérandère de Senarclens,
Vincent Di Rocco, Georges Gaillard, Luc Michel, Pascal Roman, Monique Seltz,
Saskia Von Overbeck Ottino.*

ISBN : 978-2-84835-263-3

20 € TTC - France

www.inpress.fr

Vissuel de couverture :
© ranglitz - Fotolia.com

9 782848 352633

• EDITIONS IN PRESS •

Secret et confidentialité en clinique psychanalytique Dir. Muriel Katz-Gilbert

Secret et confidentialité en clinique psychanalytique

Sous la direction de

Muriel Katz-Gilbert



• EDITIONS IN PRESS •